



Reprise des cours

Les assistants d'éducation veillent au port du masque des élèves dès leur entrée au collège. Ils les dirigent vers leurs emplacements en groupe « classe » et sans brassage entre les groupes. Les élèves à mobilité réduite demeurent auprès de l'assistante d'éducation qui les prendra en charge pour se rendre en classe.

L'accès au casier est strictement interdit, sauf pour les élèves qui auront cours d'E.P.S.

Les élèves suivent l'emploi du temps modifié qui leur sera indiqué.

Les douches et les vestiaires d'E.P.S. sont inaccessibles.

Les portes d'accès au bâtiment pédagogique restent grandes ouvertes.

Début de matinée :

Les élèves rentrent en classe dans l'ordre déterminé qui leur sera communiqué :

- par l'escalier extérieur situé derrière les tables de ping-pong pour les salles à l'étage.
- par l'entrée principale du bâtiment externat pour les salles du rez de chaussée.

Les 6^{ème} A vont en salle 15

Les 6^{ème} B vont en salle 16

Les 6^{ème} C vont en salle 14

Les 5^{ème} A vont en salle 18

Les 5^{ème} B vont en salle 13

Les 5^{ème} C vont en salle 17

Le déplacement entre les salles est effectué par les professeurs.

Les professeurs veilleront à laisser les fenêtres ouvertes à chaque récréation y compris pendant la pause méridienne.

Les élèves sont installés de façon à respecter une distance physique d'un mètre entre eux latéralement.

Lorsque le mobilier, en place, ne permet pas cette distance d'un mètre, celle-ci pourra être réduite, à 90 cm, afin d'accueillir le plus grand nombre d'élèves au collège.

Le professeur organise l'entrée et la sortie de salle.

Avant de s'asseoir, le professeur responsable de la classe distribue une dose de gel hydro-alcoolique à chaque élève.

Pendant le cours, tout élève qui se moucherait, qui éternuerait ou qui tousserait dans ses mains recevra une dose de gel hydro alcoolique afin d'assurer la désinfection de ses mains.

Port du masque en classe : celui-ci ne sera porté que lorsque la distance physique d'un mètre avec le professeur ne pourra être assurée.

Les élèves ne peuvent pas s'échanger des objets personnels.

Les élèves **masqués** ressortent, à chaque récréation, par l'escalier intérieur du bâtiment pédagogique sous la directive d'une assistante d'éducation selon l'ordre suivant :

La salle 18 en premier, puis la 17, la 16, la 15, la 14, la 13 et la 10.

Les salles du rez de chaussée sortent ensuite selon cet ordre : la 4, la 7, la 2 et la 1.

Une assistante d'éducation se positionnera à la sortie du bâtiment externat et dirigera les groupes vers les toilettes extérieures. Les groupes ne devront pas se mélanger.

Lors des récréations, les élèves devront se rendre vers les zones réservées à chaque groupe.

A la reprise des cours après la récréation, le professeur redistribuera une dose de gel hydro-alcoolique à chaque élève.

A chaque changement de cours, le professeur procédera à la désinfection de son bureau, de sa chaise et de la brosse du tableau.

Chaque professeur aura ses propres feutres de tableau blanc.

Fin de la matinée :

Les élèves **masqués** ressortent toujours par l'escalier intérieur du bâtiment pédagogique dans le même ordre que précédemment et selon l'emploi du temps, toujours sous la directive d'une assistante d'éducation.

Ils se rendent directement aux toilettes afin de se laver les mains.

Ils se rendent au réfectoire selon l'ordre défini par la vie scolaire et en respectant la distanciation physique indiquée au sol.

Reprise des cours l'après midi :

Les professeurs s'assureront que les élèves ont bien changé de masque et redistribueront une dose de gel hydro-alcoolique, ainsi qu'à la remontée de la récréation de l'après midi.

Le même protocole que celui de la matinée est appliqué.

A la fin des cours, les élèves ressortent toujours sous la directive d'une assistante d'éducation.

Ensuite ils iront directement se ranger à leur emplacement de classe.

Une assistante d'éducation les appellera dès que leur bus sera arrivé.

Les tables et chaises des élèves, les poignées de portes et de fenêtres de salles de cours, les interrupteurs d'éclairage et les poubelles sont désinfectés une fois par jour.

Les bureaux et chaises des professeurs, la brosse du tableau et les poignées de portes de salles de cours sont désinfectés à chaque changement d'enseignant.

Les rampes des escaliers sont désinfectées une fois par jour.

Les toilettes sont désinfectées avant et après chaque récréation.

Penser à ouvrir vos fenêtres de salle de classe à chaque récréation.

Le monte personne sera désinfecté après chaque utilisation.

Protocole sanitaire COVID19

Reprise des cours – Récréation



Les élèves doivent **IMPÉRATIVEMENT** porter leur masque et respecter leur zone de groupe.

Les élèves ne peuvent s'asseoir sur les bancs ou aux tables extérieures.

L'échange d'objets personnels est interdit.

L'utilisation des tables de ping-pong est interdite ainsi que les jeux de contact.

L'accès aux toilettes extérieures est libre mais tout élève y entrant doit respecter la distanciation physique indiquée au sol.

En cas de pluie :

Les récréations seront échelonnées et écourtées. Les élèves descendront en petits groupes sous le préau.

Une assistante d'éducation viendra les chercher et les remontera en cours.

Lors de la pause méridienne, la récréation durera 30 minutes.

Une activité ludique pourra être proposée en classe pour attendre la reprise des cours.

Protocole sanitaire COVID19

Salle des professeurs



Les professeurs sont invités à ne plus utiliser la photocopieuse.

Les demandes de copies ou d'impression sont à transmettre par mail, à Florian, qui s'en chargera.

Nota bene : Pour le 22 juin, les demandes devront lui parvenir expressément vendredi 19 juin en fin de matinée puisqu'il sera requis toute la journée de lundi 22 pour la récupération des ordinateurs des élèves.

Chaque professeur apportera son thermos individuel (afin de supprimer l'utilisation de la cafetière).

Tous les professeurs sont conviés à se rendre au réfectoire des commensaux pour déjeuner : la salle des professeurs ne pourra servir désormais à cet effet.



Les élèves se rendent au réfectoire selon l'ordre défini par la vie scolaire et en respectant la distanciation physique indiquée au sol **et en portant le masque.**

A l'entrée du réfectoire **il prend obligatoirement une dose de gel hydro-alcoolique** (avec le distributeur automatique).

L'élève se présente au début de la ligne de self et dresse son plateau. Une assistante d'éducation lui indiquera sa place et quittera son masque pour déjeuner.

Si le pichet d'eau est vide, l'élève demande à un agent de service un nouveau pichet.

Les élèves sont installés deux par grande table et en quinconce de façon à respecter un mètre de distance entre eux.

Les élèves ne sortent que sur indication de l'assistante d'éducation et dans l'ordre qu'elle indique. Ils vident leur plateau sur la ligne de desserte.

Puis l'élève retourne en récréation et **remet son masque.**

**Toutes les personnes intervenant au réfectoire
devront porter obligatoirement un masque.**



Laisser les portes d'accès au bâtiment pédagogique ainsi que les portes de salles de cours, grandes ouvertes.

Les sanitaires :

Les sanitaires (toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de portes) sont à désinfecter avec les produits prévus à cet effet tous les matins, avant et après chaque récréation.

Vérifier régulièrement les distributeurs de papiers essuie-mains, de papiers wc et de savons.

Les rampes d'escaliers :

Les rampes d'escaliers extérieurs sont à désinfecter avec les produits prévus à cet effet une fois par jour.

Les rampes de l'escalier intérieur sont à désinfecter avec les produits prévus à cet effet une fois par jour.

Les salles de cours :

Le matin avant l'arrivée des élèves :

- Aérer
- Ne pas utiliser d'aspirateur ou de balayage avec un balai seul le balayage humide est préconisé.
- Les tables et les chaises des élèves, les poignées de portes et de fenêtres de salles de cours, les interrupteurs d'éclairage, les bureaux et chaises des professeurs, la brosse du tableau et les poubelles sont à désinfecter.
- Laver le sol une ou deux fois par semaine suivant la disponibilité de la salle.
- Laisser toutes les portes et fenêtres ouvertes.

L'ascenseur : seulement s'il est utilisé

Les bureaux :

- Aérer
- Ne pas utiliser d'aspirateur ou de balayage avec un balai seul le balayage humide est préconisé.
- **Les poignées de portes et de fenêtres, les interrupteurs d'éclairage, les souris, les claviers, les écrans, les téléphones, les bureaux et les poubelles seront désormais désinfectés par l'utilisateur lui-même.**
- Laver le sol une ou deux fois par semaine.
- Laisser toutes les portes et fenêtres ouvertes.